



Strasbourg, le 11 mai 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE

Mise en eau du Polder d'Erstein

Les conditions pour la mise en eau du polder d'Erstein en vue d'une submersion dite "écologique", menée sous la maîtrise du gestionnaire de l'ouvrage, Voies navigables de France, sont aujourd'hui confirmées.

Cette zone de rétention des crues de 600 ha aménagée dans le cadre de la convention franco-allemande de 1982 est en mesure de stocker 7,8 millions de m³ d'eau.

Elle vise à améliorer la protection des populations contre les effets des crues du Rhin. Elle contribue par ailleurs à la restauration des écosystèmes rhénans.

Les conditions actuelles de débit du Rhin ($Q > 2150$ m³/s) permettent cette mise en eau.

Le déroulement de cette mise en eau est prévu dans les conditions suivantes :

- début du remplissage lundi 11 mai à 13h
- achèvement du remplissage dans la soirée du mardi 12 mai 15h
- maintien en eau du polder
- début de la vidange le lundi 18 mai à 10h
- achèvement de la vidange jeudi 21 mai dans la journée.

Le remplissage du polder est précédé d'une phase de mise en sécurité du site qui a débuté aujourd'hui, lundi 11 mai à 11h00. ***L'approche du site est interdite pour éviter d'effaroucher la faune.***

Un PC mis en place dans les locaux de VNF à Krafft (commune d'Erstein) assure la gestion et le suivi de cette opération.

Un bilan sera effectué à l'issue de cette mise en eau.

Contact presse :

Voies Navigables de France

Simone HUSS 03 67 07 92 48

Préfecture du Bas-Rhin

Viviane CHEVALLIER 03 88 21 68 77

